

CLASSES-LECTURE

L'AFL

Augmenter le nombre de lecteurs devient de plus en plus prioritaire. Développées séparément, les actions qui tendent soit à améliorer le niveau technique, soit à promouvoir les livres, sont décevantes dans la mesure où elles ne profitent qu'à un petit nombre d'enfants. Seule la mise en œuvre, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, d'une politique globale de lecture semble être de nature à faire évoluer rapidement la situation. Or, l'organisation scolaire qui éparpille les énergies des enfants et des adultes dans des activités morcelées, qui isole chacun dans son statut d'élève, de professionnel ou de parent rend difficile la mise en place d'un tel projet.

L'AFL se propose de mettre en œuvre des "CLASSES-LECTURE". La phase expérimentale aura lieu cette année scolaire et sera limitée à un seul centre : le domaine "Les Roches" à Dieppe. L'ambition de ce projet est en réalité plus vaste. Ces séjours destinés aux enfants ont aussi pour objectif de former les agents des collectivités locales : bibliothécaires, animateurs culturels et municipaux qui, avec les équipes enseignantes, pourront envisager le transfert des activités de lecture dans le cadre d'une politique locale.

La classe lecture est une classe transplantée d'une durée de trois semaines pour des CE2, CM1 ou CM2 visant au perfectionnement intensif des stratégies de lecture des élèves, centré autour de six objectifs :

1. Amélioration technique de la lecture grâce au module informatique utilisant le logiciel ELMO.
2. Maîtrise des pratiques documentaires et de l'usage de la bibliothèque à travers la gestion suivie d'une BCD.
3. Intégration des stratégies de lecture, au-delà des activités de loisirs, dans des pratiques d'action et de transformation du milieu environnant.
4. Approfondissement de la prise de conscience du statut social d'utilisateur d'écrit à travers la découverte et l'analyse des diverses productions.
5. Production d'écrit à l'aide des technologies nouvelles à l'intérieur de projets d'action sur les divers milieux.
6. Démarrage avec l'équipe pédagogique d'une politique de lecture à poursuivre au retour dans l'environnement habituel.

1. ORGANISATION MATÉRIELLE

A. Le lieu d'accueil

Il doit :

- permettre l'hébergement complet de deux classes élémentaires (environ 60 enfants) et de leur encadrement élargi (environ une dizaine d'adultes) ;
- offrir des salles de travail pour des grands et des petits groupes permettant, en particulier, un éclatement simultané au moins en six lieux ;

- offrir un équipement informatique minimum comprenant :
 - un nanoréseau de quinze postes,
 - un micro-ordinateur (type IBM ou Apple) avec traitement de texte et imprimante pour édition dans des conditions satisfaisantes et une photocopieuse performante permettant la reproduction et la production de documents ;
- contenir dans un local spécialement aménagé une BCD bien équipée comprenant un fonds général (fiction, BD, romans, documentaires, presse, etc.), un fonds spécifique au milieu local et un fonds pédagogique sur la lecture pour les adultes. Des crédits de fonctionnement permanents couvriront les achats, l'entretien, l'équipement des livres, les fournitures de bureau, les abonnements ;
- offrir le matériel audio-visuel désormais habituel : labo photo, matériel vidéo, prise de son.

B. Critères d'implantation

Il s'agit d'un lieu :

- en étroite relation avec le travail et les différents aspects de la vie et de la production locales ;
- déjà intégré à divers organismes d'animation locale sous l'angle socio-culturel : MJC, clubs, foyers, bibliothèques, etc. ;
- ouvert sur des structures de communication et d'action dans le milieu : radio, presse, écoles existantes ;
- permettant l'observation et l'intervention dans des activités spécifiques afin d'entrer dans la compréhension des processus sociaux et productifs.
- ayant passé un contrat avec l'École Normale départementale pour garantir la présence en formation d'un ou deux normaliens ;
- dont le personnel d'encadrement local s'engage à participer à l'action éducative en facilitant la prise en charge du quotidien par les enfants eux-mêmes.

Le Centre de Dieppe aura donc, à travers l'organisation des classes-lecture, pour vocation d'être un centre de formation permanent des personnes susceptibles d'être impliquées dans une politique globale de lecture.

C. Équipe du centre d'accueil

- Un directeur de centre,
 - le personnel de service pour l'accueil de soixante-dix personnes,
 - deux permanents de l'AFL,
 - un ou deux normaliens,
- auxquels s'ajoutent :
- les deux enseignants des classes transplantées,
 - deux ou trois personnes de la commune d'origine s'engageant à poursuivre et étendre les actions au retour des groupes: animateurs CLAE, responsables BCD, bibliothécaires, parents...

D. Engagements de la commune de départ

- Elle devra sélectionner les classes dans des écoles désireuses de conduire une politique nouvelle de lecture ouverte sur le quartier.
- Elle devra adjoindre aux enseignants des deux classes, deux ou trois personnes extérieures à l'école et intervenant dans le quartier pour une politique de lecture.
- Elle devra s'engager à un suivi de cette action au-delà du séjour.

E. Engagements de l'AFL

L'AFL qui prend la responsabilité du projet pédagogique des classes-lecture s'engage à :

- former l'encadrement permanent et local des intervenants AFL,
- suivre le déroulement technique et pédagogique des séjours,
- évaluer ces stages à leur issue et dans une perspective à moyen terme,
- participer à l'élaboration d'une politique locale après le retour des classes,
- rendre publics les résultats de ces innovations et proposer des formations en vue de leur généralisation éventuelle.

2. DÉROULEMENT ET CONTENU DES CLASSES-LECTURE**Répartition des activités**

Si l'on considère que les périodes d'activités d'un enfant occupent 12 heures dans une journée, elles se répartiront ainsi :

- | | |
|--|-----|
| - module ELMO | 3 h |
| - activités scolaires | 1 h |
| - activités de projets | 3 h |
| - activités sportives | 2 h |
| - animations, loisirs, temps personnel | 3 h |

A. Module ELMO

ELMO est un logiciel d'entraînement à la lecture sur microordinateur. Il a été conçu pour être utilisé à l'intérieur d'un module qui représente 3 heures d'activités quotidiennes et qui se décompose ainsi :

- 40 minutes quotidiennes devant le micro-ordinateur réparties en deux séances de 20 minutes chacune et permettant d'effectuer des exercices systématiques conduisant à intégrer des savoirs particuliers dans un comportement général de lecteur ;
- 40 minutes scindées en deux et consacrées à des temps d'information, de réflexion, de synthèse, de théorisation ayant rapport avec l'entraînement effectué sur la machine ;
- le reste du temps est réservé à des moments de réinvestissement de ces savoirs nouveaux dans de véritables activités de communication écrite.

B. Activités scolaires

Un temps quotidien sera réservé aux activités scolaires contraintes soit par le programme, soit par les impératifs que se sont donnés les enseignants (soutien, maîtrise de certaines techniques, etc.).

C. Activités inscrites dans des projets

Trois types de projets semblent nécessaires :

- Projets liés aux engagements du centre

Le centre devra avoir une vie propre, à relier à la vie locale et l'incluant à l'intérieur de réseaux de communication auxquels s'intégreront chaque fois les enfants.

Par exemple, on continuera d'assurer la communication interne et externe du centre en participant à une émission de radio, en effectuant une revue de presse, en écrivant dans la presse locale...

On devra aussi gérer et nourrir la BCD du centre en organisant le prêt, la sélection, le classement des documents ainsi qu'en réapprovisionnant le fonds au fur et à mesure de la conduite des projets.

On produira une fois par séjour une animation lecture sur l'extérieur qui pourra se tenir soit dans un foyer du troisième âge, soit dans une école, une librairie ou une MJC... selon le thème qu'on aura choisi.

Enfin, on alimentera un journal de bord collectif ou individuel appartenant au centre et qui reflétera les étapes, les anecdotes, les réflexions liées au "devenir lecteur".

- Projets liés à l'insertion dans le milieu

L'étude d'un milieu donne des informations. L'implication dans un milieu produit des savoirs, car elle exige qu'on entre dans la compréhension des réalités sociales de ce milieu, de ses processus de production, et qu'on puisse, à travers le questionnement du statut des personnes au travail, prendre conscience de son propre statut et le faire évoluer.

- Projets liés au retour dans son propre milieu

Un des objectifs du séjour sera de rapporter vers le lieu d'origine un matériel d'animation lecture publique lié à la classe transplantée.

On songe à une exposition sur des écrits locaux qu'on a découverts, sur les pratiques de lecture des habitants, les lieux de regroupement d'écrits. On peut aussi envisager une présentation de la littérature régionale, une analyse des effets du séjour, etc.

L'AFL